



LES NOUVELLES DES LACS

JUGON LES LACS
COMMUNE NOUVELLE

N°12
AVRIL 2019



SOMMAIRE

- Edito
- Infos communautaires
- Infos communales
- MSAP
- Environnement et écologie
- Social et Solidaire
- Affaires culturelles
- Enfance et jeunesse
- Décisions municipales
- Commerce, Artisanat
- Autour des Associations
- N° 8 Histoire et patrimoine

PROCHAINEMENT





*Roger AUBRÉE
Maire de
Jugon Les Lacs
Commune Nouvelle*

Lu dans le Journal

Comme beaucoup d'entre vous, je parcours mon journal chaque matin pour me tenir au fait d'une actualité foisonnante mais pas toujours réjouissante.

Trois informations ont particulièrement retenu mon attention récemment.

Le 7 février 2019 : « Dans les Côtes d'Armor, sur 345 000 foyers fiscaux, seulement 141 500 payent des impôts (sur le revenu). Avec un taux de 41 %, le département est le plus pauvre de Bretagne et l'un des plus pauvres de France où la moyenne est de 45 % »

Le 14 février 2019 : « Plus de 8 bretons sur 10 vont au travail en voiture. Selon une étude publiée par l'INSEE, 83.4 % des salariés bretons utilisent leur voiture pour se rendre au travail, seulement 5.6 % admettent privilégier les transports en commun... »

A mettre en relation bien sûr avec la hausse du prix des carburants.....

Le 8 mars 2019 : Plus de 88 000 femmes bretonnes sont à la tête d'une famille monoparentale et un quart vit en-dessous du seuil de pauvreté. La moitié de ces femmes gagnent moins de 1256 €uros par mois (et) 37 % des mères isolées résident dans un logement social.

Ces constats édifiants font écho à la crise des Gilets Jaunes et démontrent combien la porte de sortie de crise sera étroite car le grand débat national ne va pas tout résoudre d'un coup de baguette magique pour autant, il faudra bien apporter des réponses.

Il nous appartient plus que jamais d'être attentifs et solidaires, dans une société où les inégalités s'accroissent et où la précarité gagne du terrain y compris, et peut-être surtout, chez les personnes âgées qui doivent vivre avec de petites retraites et dont la dépendance inéluctable n'est pas financée, loin s'en faut, à la hauteur des besoins qui sont immenses déjà aujourd'hui et plus encore demain. Il y a là aussi une véritable urgence.

Nous, les élus municipaux, sommes en première ligne, au plus près de la population, et nous devons tenir compte de cette formidable mutation sociétale dans nos choix actuels et futurs dans la limite de nos moyens qui sont comptés.

Je suis sûr, mes chers concitoyens, que vous allez trouver dans votre bulletin plein de réalisations et d'initiatives qui s'inscrivent résolument dans cette ambition de faire de Jugon Les Lacs - Commune Nouvelle une belle commune où il fait bon vivre....malgré les difficultés du moment.



La période du 15 mars au 15 avril est un moment dense pour les élus : le vote du budget, acte majeur dans la mandature, mais qui se renouvelle chaque année!! Le moment de lister et programmer les projets et les financements.

Ce dernier budget, en année pleine, sera aussi pour notre nouvelle collectivité le premier de LTM Agglomération.

Le compte administratif, c'est-à-dire le résultat de l'année écoulée, nous indique que les dépenses ont été contenues et l'endettement maîtrisé, malgré 9 millions d'investissements sur nos 2 premières années de fonctionnement 2017-2018. En 2019, 14 millions d'investissements sont programmés, fin de programme des maisons de santé à Pléneuf et Erquy et début des travaux sur Lamballe Armor. A noter que pour certains projets c'est l'agglo qui assure le financement et le fonctionnement.

Une différence significative par rapport aux projets de Jugon les Lacs—Commune Nouvelle ou Plénée Jugon où ce sont les communes qui sont les maîtres d'ouvrage et devront en supporter la charge financière y compris le fonctionnement après déduction du fonds de concours attribué par notre ex communauté.

Notre nouvelle collectivité est résolument engagée en soutien aux familles, de la petite enfance aux seniors. Pour articuler cet ensemble un schéma territorial des services aux familles est en cours de signature avec des acteurs majeurs : le Département, la Caisse d'Allocations Familiales et la MSA.

Volet tourisme, un document d'accueil est en cours d'élaboration.

J'ai conscience qu'il faut encore quelques gouttes d'huile pour que cette belle mécanique tourne comme un rouet!

Ouf!! Enfin la fibre arrive sur le secteur de Dolo, Langouhède et une partie de Tramain... Première prise en fin d'année.

Les élus se doivent d'être sur tous les fronts... et vigilants !



MISSION ARGENT DE POCHE

Un coup de main qui rapporte !

Agés de 16-17 ans, pensez au dispositif argent de poche pour vos vacances d'été

Le Point Information Jeunesse (PIJ) de Lamballe Terre & Mer propose un dispositif pour permettre aux 16-17 ans d'avoir une première expérience tout en gagnant un peu d'argent de poche.

Les jeunes pourront effectuer des missions (dans la limite des dates disponibles), sur plusieurs demi-journées dans les mairies et les services de Lamballe Terre & Mer (classement, peinture, petit bricolage), en contrepartie d'une indemnisation de 15€ par mission.

Ce projet a pour objectif d'accompagner les jeunes dans une première expérience, de créer du lien ou encore d'enrichir leur CV.

Modalités d'inscription :

- Avoir entre 16 et 17 ans
- Habiter sur le territoire de Lamballe Terre & Mer

Retrait des dossiers d'inscription : à partir du 01 avril dans les mairies et dans les sites de proximité de Lamballe-Armor (au PIJ), Saint-Alban (au PIJ), Moncontour et Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle (site du Manoir du Lou – Dolo)

Dépôt des dossiers complets du **08 jusqu'au 26 avril**

Toutes les infos auprès du PIJ

Espace Lamballe Terre & Mer
41, rue Saint-Martin - BP90456 - 22404 Lamballe cedex
Tél. **02 96 50 87 90** - pij@lamballe-terre-mer.bzh
www.lamballe-terre-mer.bzh



Une permanence de Valérie VIDELO, pour le conseil aux particuliers, se tient à Lamballe Terre et Mer de 14h à 17h le 2ème et 4ème jeudi du moi. Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous au 02.96.50.13.65.



Une plateforme habitat de l'agglomération Lamballe Terre & Mer, regroupant derrière 1 numéro de téléphone et 1 site internet, un réseau de professionnels présents pour répondre à toutes les problématiques habitat des particuliers du territoire. Ils accompagnent également les professionnels pour les aider à renforcer leurs complémentarités, améliorer le phasage et l'organisation des chantiers.

Toutes les informations :

Téléphone **02 96 32 96 66**

Mail : habitat@lamballe-terre-mer.bzh

Un site internet dédié www.bonjour-habitat.bzh

Des permanences régulières dans les accueils de proximité de **Saint-Alban, Jugon-Les-Lacs-Commune-Nouvelle (site du manoir du Lou à Dolo), Lamballe-Armor et Moncontour** par les conseillers techniques des différents membres du réseau : ADIL, ALEC, CAUE et Soliha (Solidarité Habitat).

Centre loisirs / animations

Sur le portail activité enfance jeunesse de Lamballe Terre et Mer (<https://portail-famille.lamballe-terre-mer.bzh>), vous pouvez inscrire vos enfants pour les prochaines animations et avoir accès aux documents et informations du service.

1 € pour une Pompe à chaleur (PAC) ... ça tombe bien

Depuis janvier 2019, le gouvernement a mis en place une nouvelle prime afin d'inciter les ménages les plus modestes à se débarrasser de leurs vieilles chaudières fioul ou gaz. Grâce à ce nouveau dispositif le Pacte énergie solidarité et bientôt d'autres opérateurs proposent aux ménages (sous conditions de ressources) de bénéficier de l'installation d'une PAC pour la modique somme de 1 €.

S'informer avant de s'inscrire : Malheureusement cette offre très alléchante n'est pas adaptée à tous les logements: risque de panne, augmentation des factures Pour savoir si la PAC est une solution adaptée à votre logement prenez contact avec l'ALEC pour échanger avec un technicien qui vérifiera si cette solution est adaptée aux améliorations que vous souhaitez

Ne vous emballez pas, changer un système de chauffage qui fonctionne encore mérite réflexion et conseils.

Et soyez vigilants ! On nous signale les premiers démarchages sur notre territoire. Les entreprises peu scrupuleuses commencent à démarcher les particuliers et profiter de l'aubaine.

Des conseils gratuits pour tous : A l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc (ALEC) un conseiller Info-Energie vous répond de manière indépendante, objective et gratuite par : **téléphone au 02 96 52 15 70** - mail : contact@alec-saint-brieuc.org - lors d'un rendez-vous dans les locaux de l'ALEC à Saint Brieuc - lors des permanences mensuelles à Lamballe, Dolo, Saint-Alban et Moncontour.

Pour connaître les prochaines dates de permanences : www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/projets/habitat/info-energie

Pour en savoir plus sur l'ALEC : <http://www.alec-saint-brieuc.org/>

Ce service est financé par Lamballe Terre & Mer, l'ADEME et la Région Bretagne.



Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



INFOS COMMUNALES

Urbanisme



DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE

L'Elysarose	18 place du Martray	Modification façade
Pharmacie des Lacs	21 rue de Penthièvre	Installation d'une climatisation
De La Motte Charles-Henri	Bourg de Lescouet	Coupe et abattage d'arbres
SALMON Laurent	12 Ter rue Grande Rue	Carport
AILLET Marie-Claire	5 rue de Clisson	Terrasse sur pilotis

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Gouessant	La Chapelle	Modification hauteur silo
--------------	-------------	---------------------------

DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGER

Commune	Rue Penthièvre/Marette	Aménagement rue
---------	------------------------	-----------------



Avant d'engager des travaux sur votre terrain et/ou votre construction, il faut au préalable vérifier si votre projet est soumis ou pas au dépôt en Mairie d'une demande d'autorisation d'urbanisme qui prend la forme d'un dossier comportant un formulaire, des pièces graphiques et écrites.

Elections Européennes

Les élections européennes ont lieu le 26 mai. Vous avez jusqu'au 31 mars pour vous inscrire sur la liste.

Vous pouvez vous inscrire soit en mairie, soit par courrier postal (mais pas par courriel), soit sur www.service-public.fr. Les pièces nécessaires lors de votre inscription seront votre carte nationale d'identité ou passeport et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Si vous déménagez à l'intérieur de la commune, vous devez déclarer la nouvelle adresse auprès de la mairie. Vous devez vous inscrire sur la liste électorale en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.

Au moment du vote, vous devrez présenter une des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens Combattants et Victime de Guerre
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire sécurisé au format « Union européenne »
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union Européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité
- Titre de séjour

Ces titres doivent être en cours de validité.



Etat Civil

Naissances

30/11/2018 - Jody MESTREJAN
17/12/2018 - Tom GODARD
24/12/2018 - Elliot ORVEILLON
12/01/2019 - Margot DURAND VAULÉON
05/01/2019 - Gaspard HAMON
14/02/2019 - Astan LE NEL
18/02/2019 - Asilis BELLET HIREL

Décès

31/12/2018 - Mme TRONEL Anne
09/01/2019 - Mr BERTRAND Gabriel
06/02/2019 - Mme SAULNIER Jacqueline
Epouse PAYRAUDEAU
10/02/2019 - COUDRAY Michel

Mariages

14/02/2019 - Mr HOUGHTON Robert
Mme HIGGINS Christine

Subvention communale relative au transport scolaire départemental

L'indemnité sera versée directement aux familles concernées, il est impératif de venir déposer en Mairie votre RIB, ainsi qu'une copie de la carte de transport, **avant le 30 juin 2019**



Espace poubelles



Attention aux nombreuses négligences au niveau des espaces propreté sur notre commune; certains individus y déposent régulièrement des tas de bouteilles, encombrants et autres et laissent le soin au service technique de les mettre dans les bacs. Il est nécessaire que ces endroits restent propres pour le bien de tout le monde. Il est à noter que les contrevenants seront sanctionnés par une amende pouvant atteindre 1 500€.

Eau'bservatoire

SAGE



L'Eau'bservatoire du SAGE Arguenon est disponible sur notre site internet <http://www.jugonleslacs-communenouvelle.fr> ou dans le hall de la mairie.

Chèques activités sportives et culturelles



Principes : Accorder une aide de 10€ par an et par jeune de 11 à 18 ans demeurant sur la commune pour la pratique d'une activité culturelle ou sportive. (Les jeunes de 6 à 10 ans bénéficient d'une aide similaire auprès de LTM, avec toutefois des modalités d'attribution différentes.)

Modalité d'attribution :

Pour septembre 2019, L'aide de 10€ par an et par jeune de 11 à 18 ans (dans l'année civile) demeurant sur la commune, pour la pratique d'une activité culturelle ou sportive se fera par une **demande en mairie par la famille**. L'aide sera attribuée sous la forme d'un chèque sport ou culture. Un chèque par jeune et par an, nominatif, pour une activité de son choix, culturelle ou sportive.

A retirer en mairie à partir du 01 juin jusqu'au 31 octobre. Munissez-vous de la carte d'identité du jeune ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins d'un an.

Goûter des Aînés

Le goûter des aînés de Jugon-les-Lacs CN, qui s'est déroulé en ce début d'année, a réuni environ 80 personnes. Nombreux ont été les chanteurs dans l'assemblée qui ont accompagné Léonie, chanteuse de Dolo, qui animait de sa belle voix ces quelques heures de convivialité.



Cérémonie des nouveaux habitants et nouveaux nés

Le 02 février dernier, de très nombreux jeunes parents et arrivants dans la commune ont répondu à l'invitation de l'équipe municipale. Ainsi les conseillers ont accueilli plus de 25 familles. Un moment d'échange, accompagné de la présentation de la commune par le maire, Roger Aubrée, qui a évoqué l'histoire du territoire. L'élu a fait part du dynamisme du tissu associatif en encourageant les nouveaux arrivants à rejoindre les associations.

L'occasion pour Vincent Renouvel d'offrir le livret d'accueil et un calendrier

avec des vues aériennes de notre commune. Laurent Tronel a présenté le conseil municipal des enfants, le collectif des historiens amateurs locaux et le jardin des saveurs tandis que Jacky Gilet est intervenu pour la bibliothèque.



Chiens en divagation

Comme tout animal, le chien peut, par son comportement, causer des dommages à autrui. En conséquence, il requiert une certaine attention de son maître ou de toute personne chargée de sa surveillance.



Bien sûr, on peut penser que tout le monde sera d'accord avec cette affirmation... sauf que certains propriétaires ont du mal à se l'appliquer à eux-mêmes ! Il convient donc de rappeler qu'un animal est considéré être en état de divagation dès lors qu'il se trouve hors de la propriété de son maître, et hors de sa surveillance, et de son contrôle. Dans ce cas de figure, le maire peut prendre les mesures nécessaires pour éviter que des animaux ne commettent des dégâts en demandant l'intervention de la fourrière.

Nous appelons donc les propriétaires de chiens à faire preuve de la plus grande vigilance pour éviter que ceux-ci ne s'échappent et divaguent dans la commune.

En effet, même si ces animaux ne sont pas agressifs ou dangereux, ils peuvent par leur seule présence sans surveillance, inquiéter des enfants, des personnes âgées, des joggeurs ou des cyclistes qui se promènent dans Jugon les Lacs CN.

Nous vous rappelons que chaque propriétaire est tenu de ramasser les excréments de son animal de compagnie.

Nous comptons sur votre civisme et votre responsabilité.



**Maison
de services
au public**

Pour vos démarches administratives, vous avez des difficultés dans l'utilisation de l'outil numérique, ou vous n'êtes pas équipés ?

La Maison de Services Au Public (MSAP) peut vous aider dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à vous y rendre. Elle est située dans les locaux de la mairie.

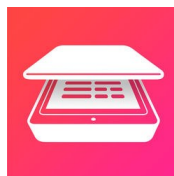
Un espace public numérique connecté est à votre disposition. Et l'équipe d'animation se relaie pour vous accompagner dans vos démarches administratives sur internet.

La MSAP est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.



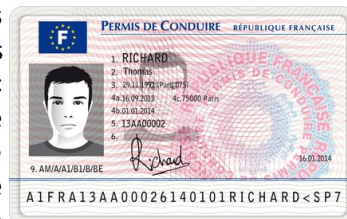
ALLOCATIONS
FAMILIALES

« Je m'apprête à emménager dans un nouveau logement sur Jugon les Lacs – commune nouvelle, et je voulais savoir si je pouvais bénéficier d'aides pour payer mon loyer. La Maison de Services au Public m'a aidé à réaliser une simulation sur le site de la CAF »



« J'ai une activité free lance, mon ordinateur était brutalement tombé en panne cet été, j'avais **urgemment besoin de scanner et d'envoyer par mail un document à un de mes clients**. La Maison de Services au Public met à disposition un espace numérique dédié aux usagers, avec un ordinateur connecté à internet et une imprimante/scanner : j'ai pu en bénéficier pour faire cette démarche. »

« J'ai obtenu l'examen du permis de conduire en avril dernier, je ne savais pas très bien comment faire les démarches ensuite, l'auto-école proposait ses services pour cela, mais c'était payant. J'ai préféré appeler la Maison de Services au Public pour prendre conseil, comme je devais faire les photos, le secrétariat m'a dit de bien faire attention à choisir les photos spéciales permis et orienté vers le site ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), sur lequel j'ai ouvert un compte (ce qui a été l'étape la plus compliquée pour moi, car je n'avais pas encore d'autre compte comme la sécurité sociale ou les impôts, sinon c'est vraiment très simple avec France Connect, on utilise ses connexions d'autres sites de démarches administratives (ameli, impôts...) sans avoir à recréer quoi que ce soit... C'est vrai que à force, on est submergé par les identifiants et les mots de passe...) Bref, une fois sur le site ANTS, je n'ai pas eu de difficultés, j'ai suivi la procédure indiquée. Mais, comme on n'a que 4 mois pour circuler avec le document provisoire remis lors de la réussite à l'examen, qu'on arrivait au bout de ce délai et que je ne voyais toujours rien arriver dans ma boîte aux lettres, je suis passé voir la MSAP, qui a fait une relance sur mon dossier pour savoir s'il y avait un souci quelconque. Mon permis est finalement bien arrivé, tout juste à temps ! »



« Future maman, j'ai fait une **demande de carte grise** suite à l'acquisition d'une voiture familiale. En rentrant les informations sur mon adresse, le site de l'ANTS me bloquait car ma commune n'était pas bien référencée sur le site. J'ai été voir la MSAP qui a contacté l'ANTS. Quelques jours plus tard, j'ai reçu un mail m'invitant à retourner sur ma demande. Ce n'était plus bloqué ! J'ai reçu ma carte grise trois semaines plus tard. Merci à la MSAP ! »

A Venir !

Lors de la semaine de l'emploi à domicile du 17 au 22 juin se tiendra une **réunion d'information sur le CESU** (Chèque Emploi Service Universel) et plus généralement sur l'emploi à domicile.



Après le succès de l'atelier DMP (Dossier Médical Partagé) du 23 janvier dernier, la CPAM de Saint-Brieuc animera une nouvelle session au mois de juin.



Vous retrouverez les détails concernant ces animations dès le mois de mai sur le site internet de la mairie : <http://www.jugonleslacs-communenouvelle.fr/>

NOS PARTENAIRES



santé
famille
retraite
services



**l'Assurance
Maladie**

Permanences



**CONSEIL
DEPARTEMENTAL**

Tenue à la mairie de Plénée-Jugon tous les premiers samedis du mois de 10h30 à 12h sur rendez-vous au 02 96 31 80 13.



**CONCILIEUR
DE JUSTICE**

Tenue à la mairie de Jugon-les-Lacs CN tous les 2ème mardis du mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 02 96 31 61 62.



MISSION LOCALE

Tenue à la Mairie de Jugon Les Lacs CN les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 14h à 17h.

Contactez l'antenne de la Mission Locale à Lamballe pour prendre rendez-vous ou toute demande d'information au 02.96.50.84.50.



**ASSISTANT
SOCIAL**

Tenue à la mairie de Jugon Les Lacs CN tous les jeudis matin sur rendez-vous au 02 96 50 10 30.

BÂTIMENTS DE FRANCE



Tenue à la mairie de Jugon Les Lacs CN tous les 3èmes vendredis de chaque mois sur rendez-vous au 02 96 31 61 62.

VENTE MAISON BOURG DOLO À 135 000 €

Maison de 75 m², 7 pièces : 4 chambres, 2 salles de bains

Une belle maison traditionnelle en pierre, sur une parcelle de terrain de 500 m² environ. Située en plein centre bourg de DOLO, elle offre un beau cadre de vie.

Au rez-de-chaussée : séjour, coin cuisine, 1 chambre et salle de bain.

À l'étage 3 chambres et 1 salle de bain.

Chauffage électrique et sous-sol de 53 m²

- Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

- Contacter la Mairie au 02 96 31 61 62



ENVIRONNEMENT & ECOLOGIE

Jardins partagés

Cela fait 5 ans déjà que la municipalité met à disposition des personnes, des familles qui le souhaitent une petite parcelle de terrain à exploiter sur un espace collectif municipal. Le principe du jardin



partagé « le jardin des saveurs », est de favoriser les rencontres intergénérationnelles, interculturelles en même temps que de permettre à des citoyens de Jugon les Lacs - Commune Nouvelle de cultiver et jardiner pour leurs propres besoins. C'est un lieu qui se veut convivial et à partir duquel peuvent naître des idées, des projets et des rencontres très enrichissantes.

Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec la mairie au 02.96.31.61.62

Elaguer Aux abords des lignes électriques

enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes.

Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques.

Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public. Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir réalisé une DT-DICT*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.

*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>



Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

Pour en savoir plus, contactez Enedis au 09 69 32 18 79

Fleurissement de la commune - session de formation avec Didier

Didier Haquin, en charge du fleurissement, se propose au cours d'une session de formation organisé le samedi 27 avril à 10h au Foyer Rural, d'expliquer le rôle de l'abeille et comment chacun peut, dans son jardin, sur son balcon, agir pour attirer les abeilles et favoriser leur développement. Il nous conseillera sur des pratiques de bon sens telles qu'éviter l'usage de produits phytosanitaires, mettre en place

les fleurs locales mellifères préférées des

abeilles, leur fournir un habitat, et comment

prolonger le fleurissement pour que les abeilles puissent récolter le pollen le plus longtemps possible.

La date de cette session d'informations-conseils n'étant pas encore déterminée (probablement avril), elle sera communiquée en avance dans la presse locale et sur le site Internet de la mairie.



SOCIAL ET SOLIDAIRES

La téléassistance au service des personnes âgées et des familles

La plupart du temps les personnes âgées souhaitent rester dans leur demeure le plus longtemps possible. Ce souhait est parfaitement légitime mais quand ces personnes commencent à perdre un peu de leur autonomie, leur famille, enfants et parents proches souvent s'inquiètent pour leur sécurité. Bien sûr les CIAS permettent, pour ceux qui en bénéficient, des passages réguliers au cours desquels il est possible, grâce aux aides à domicile à l'écoute et dévouées, de s'assurer que tout va bien. Mais qu'en est-il de ces moments, lorsque la personne âgée se retrouve seule et vaque à ses occupations ?

La téléassistance est une des solutions qui permet, en cas de malaise, chute, ou tout simplement de question, de contacter ou d'alerter à distance les services adéquats. Lorsqu'il est mis en place, le service de téléassistance rassure l'entourage, mais aussi et surtout sécurise la personne âgée dans son domicile.

Comment ça marche ?

Il y a plusieurs solutions de téléassistance proposées aujourd'hui, qui d'une manière générale fonctionnent toutes selon les mêmes principes.

Un dispositif de téléassistance nécessite l'installation d'un boîtier dans le domicile – un transmetteur – et le port d'un bracelet au poignet ou d'un médaillon autour du cou, grâce auquel en cas de problème une alarme est déclenchée, mettant en relation la personne âgée avec un professionnel.

Certains bracelets/médallions disposent de capteurs qui détectent automatiquement les chutes. Ainsi en cas de perte de connaissance ou de chute prévenant tout geste, la plateforme d'assistance est automatiquement contactée et peut rapidement intervenir.

Les plateformes d'appel sont disponibles 24h/24 et 7 jours sur 7. Le rayon d'action d'un système de téléassistance (c'est-à-dire la distance d'éloignement du transmetteur) est d'environ

60 à 80 mètres.

Quand une personne âgée signe un contrat de téléassistance, elle remplit une fiche d'information avec les noms et numéros de téléphone de personnes à prévenir, susceptibles de se rendre rapidement au domicile. Ce peut être quelqu'un de la famille ou un voisin. Pour une situation simple et facile à résoudre l'aide du contact sera sollicitée. Pour une situation urgente ou même une absence de communication de la part de la personne âgée, une intervention de secours est immédiatement activée par le professionnel.

Combien ça coûte ?

Il est nécessaire de souscrire un abonnement dont le coût varie selon les organismes, dans une fourchette de 23 à 30 € par mois.

Les organismes qui peuvent recommander des services de téléassistance sont les CIAS, les CLIC, les caisses de retraite et parfois les mutuelles complémentaires.

Les bénéficiaires de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) peuvent en bénéficier après une évaluation.

Certains services de téléassistance ouvrent droit à un crédit d'impôt de 50% de l'abonnement (somme totale sur l'année).

Où se renseigner ?

Si vous êtes intéressé pour souscrire à un service de téléassistance, ou si vous souhaitez simplement vous renseigner vous pouvez contacter :

- le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination pour Personnes Agées) à Lamballe. **02 96 50 07 10**

- la MSAP (Maison des Services au Public) de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle. **02 96 31 61 62**



Réseau des voisins

Le réseau des voisins se met doucement en place à Jugon-les-Lacs CN. Ce service, développé dans différentes communes de Lamballe Terre et Mer, sous l'égide du CIAS avec le concours de Familles Rurales, consiste à mettre en contact bénévoles et bénéficiaires (le plus souvent des personnes isolées), pour des rencontres de loisir. Ces rencontres s'organisent selon un calendrier et une fréquence qui convient aux 2 parties. Il peut s'agir d'une discussion autour d'un café, d'une partie de carte, d'une lecture de journal ou tout autre activité à définir selon les goûts de chacun. Si vous ou l'un de vos proches êtes intéressés par cette proposition, merci de contacter la déléguée aux affaires sociales à la Mairie.

Après-midi dans le parc : trois "Après-midis dans le parc" ont eu lieu l'année passée, dans le parc situé près de l'Ehpad. Chacun peut venir, habitant, touriste, tous âges et toutes tendances, pour la durée qui lui convient, pour un rafraîchissement, un goûter, une conversation ou bien un moment de repos, une partie de jeu de société ou de pétanque. L'idée c'est de profiter du soleil et d'humer le bon air de l'été en compagnie, pour un moment de convivialité. Les dates fixées cette année sont les suivantes. Chaque après-midi sera annoncé dans les commerces et la presse.

Le samedi 15 juin - le mercredi 31 juillet - le mercredi 28 Aout - le samedi 28 septembre

EHPAD

Ouvert à tous et GRATUIT
S'inscrire auprès du service animation
de L'EHPAD ou au **02 96 31 68 68**



DECISIONS MUNICIPALES

SUBVENTION JOUETS DE NOËL

Le Conseil Municipal décide de verser 4.50 € par élève, scolarisé dans nos écoles élémentaires et domicilié à Jugon Les Lacs-Commune Nouvelle, afin de participer au financement des jouets de Noël. Ainsi, 319.50 € pour 71 élèves de l'école privée, seront versés à l'A.P.E.L.

CONSULTATION POUR MODIFICATION DU PLU : ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone d'activités des Quatre routes classée en 2AUy et fermeture à l'urbanisation d'une partie d'une zone 1AUy :

Le Conseil Municipal donne son accord pour la modification du PLU relative à l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone d'activités des Quatre routes classée en 2AUy et fermeture à l'urbanisation d'une partie d'une zone 1AUy et accepte le devis du cabinet URBA OUEST Conseil de Derval (35) pour un montant de 2 450 € HT

TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT A LAMBALLE TERRE & MER :

Le conseil municipal approuve de la convention relative à la mise à disposition des biens meubles et immeubles de la Commune de JUGON LES LACS-COMMUNE NOUVELLE à la Communauté dans le cadre du transfert des compétences « eau » et « assainissement » et aux conditions de substitution de la Communauté à la Commune dans l'exécution des contrats en cours

AMENAGEMENT PARTIEL DU BOURG DE SAINT IGNEUC : MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le conseil municipal valide la proposition de la commission d'appel d'offre pour retenir le cabinet de maîtrise d'œuvre L'ATELIER DU MARAIS pour un montant total de 32 190.00 € HT soit 38 628.00 € TTC.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible et consultable en mairie et sur le site internet

PRIX DE LA LOCATION DE TABLES ET CHAISES.

Afin d'harmoniser les prix de location de tables et chaises ou bancs, le Conseil Municipal décide de fixer les prix ainsi, pour chaque location :

- caution : 50 €
- forfait de location 15 € + 1 € par table avec chaises ou bancs.

Le conseil municipal retient l'offre de Rennes Motoculture pour l'achat d'un micro tracteur et d'une tondeuse (tracteur Kubota et tondeuse Trimax)

- Tracteur 19 300 € HT (garantie 4 ans)
- Tondeuse 6 150 € HT (garantie 3 ans + 1 jeu de couteaux)
- Total 25 450 € HT soit 30 540 € TTC

Avec la reprise de 4 000 € TTC du tracteur shibaura, l'ensemble revient à 26 540 € TTC



ENFANCE ET JEUNESSE



Changement d'Infirmière Puéricultrice

Madame Delphine BOULLET vous accueille

tous les jeudis de 14h à 16h sans RDV

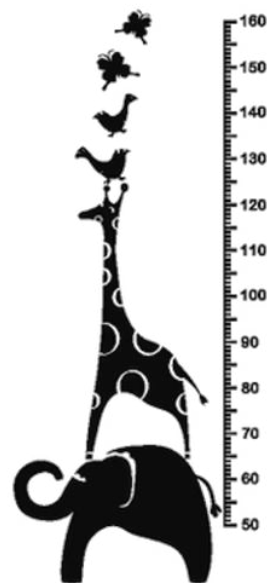
à la permanence :

Maison des services de Plénée Jugon

31 rue du Général de Gaulle

Pour plus d'informations contactez le secrétariat :

02.96.50.10.30



Ecole publique

La classe de CP de Dolo a eu la chance de commencer l'année 2019 dans une classe entièrement rénovée. Les enfants ont apprécié les nouvelles couleurs. Leur ancienne classe a été transformée en bibliothèque.

Le 24 janvier, Marie-Emmanuelle, agent de la bibliothèque, s'est déplacée à l'école pour faire découvrir son kamishibai, petit théâtre d'images japonais. L'animation a été proposée aux 3 classes de l'école. Ce fut une nouvelle occasion de faire vivre le projet contes.



Le spectacle de Noël offert par la municipalité a ravi les enfants. Le joli manège les a embarqués pour un tour du monde des traditions de Noël.



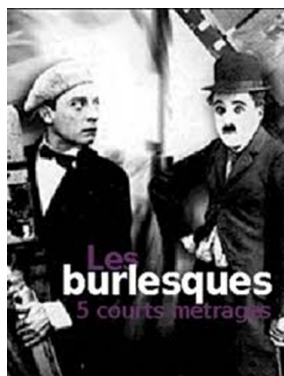
CINEMA

Les 143 élèves d'élémentaire ont poursuivi leur parcours artistique et sont allés au cinéma vendredi 1^{er} mars.

Les élèves de CP-CE1-CE2-CM1 ont vu des classiques du cinéma muet regroupés sous le titre

« Les burlesques ». Les rires étaient au rendez-vous !

Les CM1-CM2 ont visionné La Tortue Rouge, un superbe film d'animation.



**Vendredi 26 avril sur le site du Jugon les Lacs et Dolo
entre 17h00 et 19h30**

Ecole Privée

Les rois à l'école Saint Yves

Jeudi 17 janvier, les élèves de maternelle/CP ont participé à différents ateliers sur le thème de l'Épiphanie.

Au programme : confection de galettes des rois à la pomme et à la frangipane, lecture d'histoires, chants.

A l'issue de cette journée, ils ont invité les élèves de CE/CM à partager avec eux, leurs délicieuses galettes !



Meilleurs vœux

Les élèves de GS/CP ont confectionné une carte de vœux qui est partie chez une personne de leur entourage à l'occasion de la nouvelle année.

Les réponses n'ont pas tardé. Un grand plaisir de lire ces cartes en retour.



Sortie au cinéma

Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 se sont rendues au cinéma de Dinan dans le cadre du projet Cin'école.

Après Croc Blanc au mois d'octobre, ils ont assisté en janvier à la projection du film d'animation « Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur ».

La prochaine séance est programmée le 28 mars.

Les CM1/CM2 découvrent l'allemand et l'espagnol

Les professeurs d'allemand et d'espagnol du collège La Croix de Pierre ont proposé une initiation à la langue, aux CM1/CM2 de l'école. Cette intervention fait partie du projet d'école dans le cadre de l'ouverture à l'international.

Les élèves ont appris à se présenter, à dire comment ils vont, dire où ils habitent. Ils ont découvert la carte de l'Allemagne et de l'Espagne avec leurs villes et leurs frontières.



CME

Les jeunes élu(e)s du CME sont très investis et toujours prêts à travailler et échanger sur différents projets pour la commune.

Au cours de réunions de travail



Au cours des réunions de conseils

Quatre commissions ont été créées, elles sont déjà au travail sur différents projets sélectionnés par les enfants :

- **La commission TRAVAUX sur la commune** : cette commission va bientôt rencontrer la commission travaux adultes pour lui soumettre quelques idées et propositions
- **La commission ANIMATIONS** : elle nous prépare de belles animations à venir pour les grands et les petits !
- **La commission CULTURE** : leurs propositions viendront compléter ce qui se fait déjà sur la commune : mini cinéma, boîte à troc...etc
- **La commission ENVIRONNEMENT** : elle est très attentive à la préservation de la nature et au développement durable, elle a aussi plein de projets super intéressants !

Aaron et Léo ont représenté le CME à la cérémonie des nouveaux bébés et des nouveaux habitants sur la commune



Le conseil municipal enfants a confié à l'assod'rop la mascotte qui le représentera lors de son périple humanitaire en Europe de l'Est, cet été.

Il a fallu voter parmi sept petites peluches, et c'est le petit lion qui a remporté le suffrage. Il représente bien, aux yeux des enfants les valeurs du CME notamment : le travail, la bonne humeur, la joie et le sérieux, l'engagement...

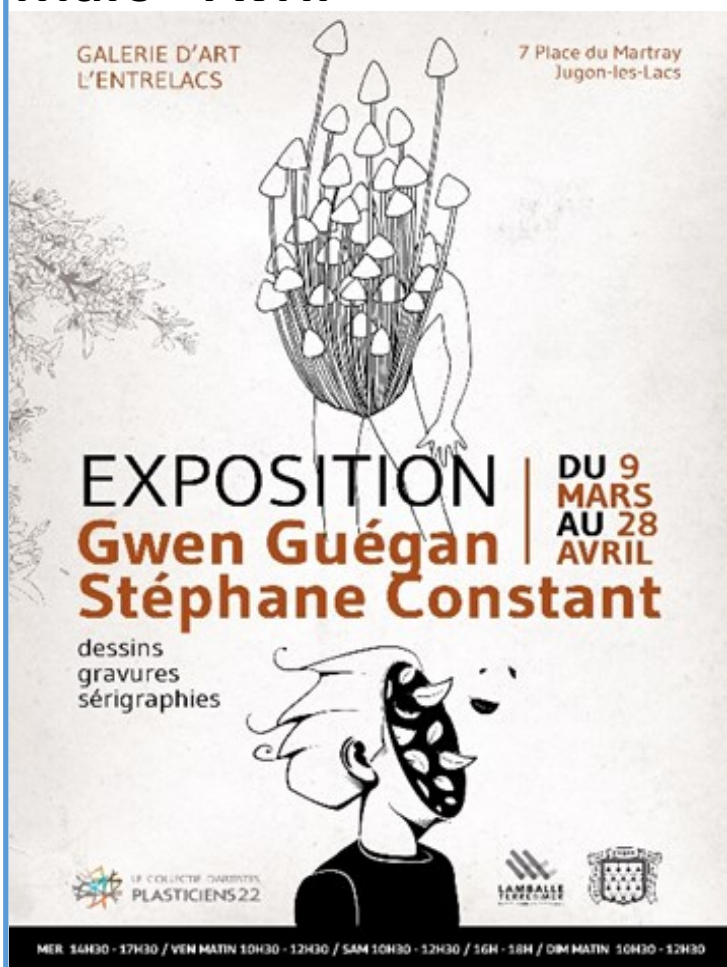


Le conseil municipal des enfants avec la mascotte de l'Assod'rope.



Lors du CME de Février 2019 Brigitte Niquette, l'élue déléguée aux affaires sociales, a proposé aux jeunes conseillers municipaux, d'accompagner les élus adultes dans la distribution de colis aux personnes âgées. Tous ont validé cette proposition.

Mars - Avril



Ouverture de la Galerie : MER 14h30-17h30 /VEN MATIN 10h-12h/SAM 10h30-12h30/ 16h-18h /DIM 10h30-12h30

Facebook : Galerie d'Art L'Entrelacs Jugon-les-Lacs

Mai

En partenariat avec la bibliothèque de Jugon-les lacs - Commune nouvelle nous aurons le plaisir de vous présenter l'exposition « Il était une fois »

Contes en haïku d'après le livre d'Agnès Domergue et des illustrations en aquarelle de Cécile Hudrisier.

Juin

Exposition des travaux des élèves de l'atelier d'Art Joël Leboucher

Animé par Olivier Nocet professeur d'arts plastiques



À DÉCOUVRIR

Jeunesse Jugonnaise, créative et talentueuse



Curieuse rencontre ce matin-là, au bord de l'étang ! Mais que font ces deux jeunes avec leurs engins volants ?

Après quelques présentations, il s'agit de Paul et Corentin. Ce sont deux ados Jugonnais, passionnés par la photo et la vidéo. A l'aide de leurs drones et de leurs caméras, ils réalisent des films et des photos extraordinaires.

Vous pouvez retrouver une de leur vidéo sur le site internet de la commune <http://www.jugonleslacs-communenouvelle.fr>, ou alors sur la chaîne youtube BZH DRONE PRODUCTION ou leur page facebook, Corentin a également une chaîne youtube : Bzh farmer, il filme tout le domaine agricole.

Merci à eux pour ces merveilleuses créations ...

Si à votre tour, vous les croisez sur votre chemin, arrêtez-vous, ils sont passionnés et passionnants et, comme tous nos jeunes : ils ont beaucoup de talent !



Journées Européennes des Métiers d'Art 2018

6 et 7 avril 2019

Foyer rural Jugon les Lacs—Commune Nouvelle Les Métiers d'art. Savoir-faire et Passion

L'édition 2019 des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) à Jugon les Lacs - Commune Nouvelle qui se déroulera les samedi **6** et dimanche **7 avril 2019** et s'intitule : **Les Métiers d'art : Signatures des territoires.**

La signature est un repère qui permet de confirmer par une marque l'authenticité, le caractère vrai, la valeur de la chose signée. Ainsi, dire des métiers d'art qu'ils sont des signatures de territoires, c'est reconnaître que leur présence, par le biais de leurs savoir-faire et de leurs productions, confèrent aux territoires valeur, authenticité et identité; c'est considérer les métiers d'art comme marqueurs des lieux sur lesquels les artisans d'art laissent une empreinte.

Les Journées Européennes des Métiers d'Art 2019 ont pour but de valoriser l'empreinte de ces métiers comme signatures locales en faisant découvrir au grand public l'excellence et le savoir-faire – hérités des savoir-faire transmis et réinventés – qui contribuent à l'ancrage et à la représentation d'un territoire.

Jugon-les-Lacs, Petite Cité de Caractère®, a ainsi le plaisir d'accueillir pendant deux jours au Foyer rural, à la boutique Artiz'artistes, et pour Sean Barclay dans son atelier des Clairets, 18 artisans qui pratiquent tous un métier d'art. Ceux qui étaient là l'année passée ont souhaité une nouvelle fois venir à la rencontre des Jugonnais. D'autres, présents pour la première fois, ont voulu s'associer à cette manifestation désormais devenue un rendez-vous. Venez vibrer au rythme de leur savoir-faire et de leur passion, car vous y découvrirez des métiers passionnants et des artisans passionnés.



Voici la liste des artisans et artistes qui participent aux Jema 2018 :

La Poterie de Sandra
Artisan Créateur

La fleur au chapeau
Modiste-Chapelière

Atelier Tiretaine
Tisserande

Cerise Métallerie d'art et Ferronnerie -
Métallière d'art

Atelier Debert
Luthier Quatuor

Ne sera présent que le dimanche 7 avril

Les Ateliers du Rocher - Tailleurs de
pierre – Sculpteurs – Graveurs

Manuela Tréhorel
Tapissière-Décoratrice

HomeSweetHome
Menuisier-Ebéniste

Exposera certaines réalisations au Foyer rural mais démontrera dans son atelier à Lescouet (Les Clairets)



Jocelyne Lardoux-Bouvier
Sculptrice

Luxe Algan
Graveur sur verre

La Fée Kikou
Créatrice textile

Un atelier ici même
Créatrice de bijoux

Frank Audouard
Restaurateur de meubles

Danoushka
Artiste peintre sur soie et batik

La Volumerie
Scénographes

La belle rouille
Métallier d'art et Ferronnier

Yann Brard
Sculpteur métal et céramiste

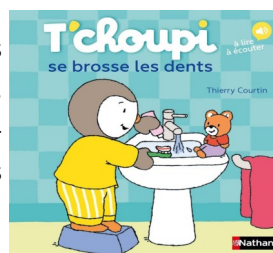


A même la peau

Deux meurtres spectaculaires sont perpétrés à Boston à six semaines d'intervalle. Dans les deux cas, les victimes sont des femmes seules, atrocement mutilées, à côté desquelles l'assassin a déposé une rose. L'inspectrice D.D. Warren, chargée de l'enquête, décèle vite une similitude entre ces mises en scène macabres et une longue série de meurtres ayant défrayé la chronique à Boston quarante ans plus tôt et dont l'auteur, Harry Day, s'est suicidé depuis. Seul recours pour D.D. Warren : se rapprocher des deux filles de Harry Day. Se pourrait-il qu'il y ait un lien entre les récents crimes et Shana et Adeline ? Pour le savoir, D.D. Warren va devoir se confronter à cette interrogation : peut-on échapper à son destin lorsqu'il est marqué du sceau de la mort ? Une plongée stupéfiante au coeur d'un enfer familial : Lisa Gardner s'impose définitivement comme une virtuose du thriller psychologique.

T'choupi se brosse les dents

Un grand pas dans l'autonomie, T'choupi se brosse les dents tout seul ! Le papa de T'choupi lui offre un sablier, et sa maman une nouvelle brosse à dents. Ils lui apprennent une petite chanson pour se brosser les dents tout seul, comme un grand ! Dès 2 ans



A nous la Liberté!

Être libre : le grand chantier de l'existence. Comment progresser vers la liberté intérieure, celle qui nous permet d'aborder sereinement les hauts et les bas de l'existence et de nous affranchir des causes de la souffrance ? Dès l'enfance, nous sommes entravés par les peurs, les préjugés et mille et un conditionnements qui nous empêchent d'être heureux. Se lancer dans l'aventure de la liberté intérieure, c'est défaire un à un tous ces barreaux, ceux que nous avons forgés nous-mêmes et ceux que la société de la performance, de la consommation et de la compétition nous impose. Ce livre, écrit à trois voix par un psychiatre, un philosophe et un moine, nous invite à un itinéraire joyeux pour nous extraire de nos prisons et nous rapprocher des autres.



HORAIRES

Hors vacances scolaires

Mardi 17h-19h

Mercredi 10h-12h 15h30-18h30

Vendredi 10h-12h 17h-19h

Samedi 10h30-12h30

Pendant vacances scolaires

Mercredi 10h-12h 15h30-18h30

Vendredi 10h-12h

Samedi 10h30-12h30



Bibliothèque Jugon-les-Lacs-cn

NOS ATELIERS

Samedi 30 mars 2019 de 11h15 à 12h15 : Animations en Anglais pour les **ados/adultes** (Gratuit, sur inscription).

Samedi 06 Avril à 11h au Manoir du Lou à Dolo « site Lamballe Terre et Mer » : Spectacle intergénérationnel de Dominique Bussonais, « les contes de la pleine lune » (Gratuit sur inscription à la bibliothèque) organisé par « les Amis de la bibliothèque »).

Samedi 20 Avril 2019 de 10h30 à 12h30 : Atelier « Scrapbooking » avec Christine Gouya (Gratuit sur inscription à la bibliothèque sauf pour le matériel).

Samedi 27 Avril 2019 de 11h15 à 12h15 : Animations en Anglais pour les **enfants** (Gratuit, sur inscription).

Samedi 04 Mai 2019 de 10h30 à 12h30 : Atelier « Scrapbooking » avec Christine Gouya (Gratuit sur inscription à la bibliothèque sauf pour le matériel).

Jeudi 9 Mai à 18h30 à la Galerie « Entrelacs » : Conférence de **Manu Bitel** pour son livre : « Du chenapan au résistant » (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Samedi 25 Mai de 11h15 à 12h15 : Animations en Anglais pour les **ados/adultes** (Gratuit, sur inscription).

Samedi 01 Juin 2019 de 10h30 à 12h30 : Atelier « Scrapbooking » avec Christine Gouya (Gratuit sur inscription à la bibliothèque sauf pour le matériel).

Lundi 17 Juin de 10h à 11h : « Lectures en herbe pour les tout-petits » (0-3 ans) avec Elisabeth Chauvel du RPAM (Relais Parents Assistants Maternels « Lamballe Terre et Mer » Antenne de Jugon) (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Samedi 29 Juin 2019 de 11h15 à 12h15 : Animations en Anglais pour les **enfants** (Gratuit, sur inscription).

COMMERCE ARTISANAT PROFESSIONS LIBERALES

Du Nouveau au Donatello!

Après un siège de 16 ans au Donatello, Monsieur Barlier cède la place... Vous trouverez donc Stéphane "le chef" (à gauche sur la photo) et Yohann "au service et propriétaire" (à droite). Notre devise, goût, qualité et passion du métier. Pour ce faire nous nous travaillons avec des fournisseurs locaux tel que Cozigou (Dinan) pour les Boissons, Danioli pour les produits Italiens (Hillion), Bourguignon (Trémuson) pour les fruits et légumes, viandes et poissons qui fonctionnent en réseau avec des agriculteurs et pêcheurs locaux, pour nos principaux plats. Notre carte, de saison, fait maison, produit frais, pizza à la mozzarella "fior di latte" et "di buffala", pâtes fraîches "maison", nos plats brasseries italiens, les glaces Artisanales "Eric Elien", découvrez nos nouvelles formules sans oublier la carte des cocktails et des vins complètement revue.

Je tiens à remercier particulièrement Initiative Armor d'avoir validé mon projet et permis d'obtenir le "prêt d'honneur" Ainsi que le crédit Agricole pour le financement sans oublier les

autres acteurs qui m'ont permis de faire de ce rêve vieux de 20 ans une réalité.

Sur place ou à emporter, n'hésitez pas à venir nous voir! Stéphane et Yohann



*Léonie
en concert
Chansons françaises*

Entrée 10 €

**Vendredi 10 mai à 20H30 à la salle
Polyvalente de DOLO**

Arti Z'Artistes

Arrivées de nouveaux créateurs : « Une nouvelle créatrice a rejoint récemment notre collectif Arti Z'Artistes. Audrey « Catz » est une artiste peintre avec un univers onirique et très poétique. Elle effectue quelques permanences à la boutique. Elle sera bientôt rejointe par Florie Noury « Chatfildroit » créatrice de doudous originaux, et « Émilie Martin – Le mottay Gourmand » productrice artisan de produits tartinables... La boutique propose ainsi régulièrement de nouvelles créations artistiques, toujours originales et d'un bon niveau qualitatif, avec un choix de prix abordables.

JEMA 5, 6 et 7 avril 2019 : « Le collectif Arti Z'Artistes » participera aux JEMA organisées les 5, 6 et 7 avril à Jugon les Lacs. A cette occasion certains créateurs de l'association exposeront dans la salle des fêtes : Catherine Jouvin tisserande << Atelier Tiretaine », Christine Despréaux modiste « La Fleur au chapeau », Laurence Desoeuvres créatrice bijoux « Un Atelier ici Même » et Yann Brard sculpteur céramiste, ils seront entourés d'artistes locaux durant tout le week-end afin de montrer leur savoir-faire au public. La boutique Arti Z'Artistes sera exceptionnellement ouverte dimanche 7 avril de 10H à 18H30 vous permettant de découvrir aussi un large panel de talents locaux. Nous attendons une belle affluence comme les années passées ... >>

Les 5 ans de Arti Z'Artistes, portes ouvertes samedi 18 mai : « Arti Z'Artistes fêtera ses 5 ans cette année. À cette occasion, l'association organisera des portes ouvertes samedi 18 mai de 10H à 18H30. Les membres du collectif se relaieront tout au long de la journée pour accueillir et expliquer nos activités respectives au public. Des dégustations et des animations seront proposées sous barnum devant la boutique.

AUTOUR DES ASSOCIATIONS

ADDEVA Association qui s'occupe de promouvoir l'entraide et la solidarité envers les personnes qui ont été en contact de l'amiante. Pour tous renseignements, contacter l'association au **02.98.46.91.51** ou **adeva29@orange.fr**

Club photo



Nicolas DESRIAC, passionné de photo, souhaite créer un club photo associatif à Sévignac. Si cette activité vous séduit. Contactez Nicolas au **06.72.89.06.06** ou **nicolas.desriac@dbmail.com**

Interassociation dulcinéenne Fête de la Musique

Rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique, cette année, la fête de la musique dulcinéenne se déroulera le vendredi 21 juin 2019 dans tout le centre bourg de Dolo à partir de 18 heures; avec 7 scènes et 25 compositions musicales en tout genre (danses bretonnes, country, fest-noz, chants marins, rock, pop, jazz, cor de chasse, chorales, variété françaises)

A savoir que la programmation est déjà complète depuis fin janvier !!!!

il y aura aussi du cochon grillé ainsi que nos crêpes et galettes saucisses, frites tout au long de la soirée.

Cette soirée sera clôturée comme chaque année par une fouée musicale animée par les fanfares (entrée gratuite)

PS : En plus des 170 bénévoles déjà présents chaque année, les personnes qui désirent rejoindre l'équipe des bénévoles et donc donner un coup de main seront les bienvenues s'adresser au 06 89 98 24 10



Les p'tites emplettes

Cette année, il y aura encore des nouvelles marques à proposer aux visiteurs pour cette 5ème édition.

Nous soutiendrons par le biais de la tombola la "maison escargot" et la voiture 205 de l'association l'Assod'rope" sera présente sur le parking pour servir de boîte de dépôt de fournitures scolaires pour les personnes qui souhaiteront faire un don.

Toute l'équipe des "P'tites emplettes" aura le plaisir d'accueillir les visiteurs dans la joie et la bonne humeur pour cette nouvelle édition.

SALON LES P'TITES EMPLETTES DULCINEENES



--> Défilé adultes et enfants : 15H30

--> Tombola au profit d'une association : 17H

-> Prêt à porter
-> Lingerie
-> Bijoux
-> Accessoires culinaires
-> Cosmétiques et compléments alimentaires



-> Produits d'hygiène et entretien
-> Décoration de meubles
-> Shiatsu
-> Restauration rapide
-> Buvette

Avec la participation "d'Actuelle Coiffure", "L'Institut" esthéticienne et "Le lysianthus" fleuriste

DIMANCHE 14 AVRIL
10H A 18H

ENTREE GRATUITE
SALLE POLYVALENTE DOLO

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Jogger des lacs

Trail du lac de Jugon



2 juin 2019
Départ Station Sports Nature



9h00 - 22 km

9h30 - 14 km

Challenge CA Pays de Dinan

Nouveaux circuits

10h - 9 km

De 8h30 à 9h - randonnées 8 ou 13 km

Renseignements :

-site internet : <http://www.joggersdeslacs.com/>

Tél : Alain (président)

06 86 76 74 96

-mail : joggersdeslacs@orange.fr

Jean-Michel

06 09 39 75 57

André

02 96 31 69 56

-https ://www.facebook.com/StationSportsNatureJugonLesLacs/

Course solidaire :

Association : « La Maison Escargot » Plédéliac
1€ de reversé par participant



Jugon-les-Lacs
Commune Nouvelle



Courses organisées par les joggers des lacs

La Troupe de Jugon

La troupe de Jugon présente

L'ORAGE



Adultes : 6€
Enfants : 2€

Renseignements :
06 07 26 24 51
06 79 09 18 64

13 AVRIL à 20h30

14 AVRIL à 14h30

JUGON-LES-LACS COMMUNE NOUVELLE



Comité de Jumelage

Une belle distinction pour Ursula Harder, Présidente du Comité de jumelage à Lenzkirch : le 15 janvier dernier, celle-ci a en effet été décorée par le ministre de la justice et chargé des affaires européennes du Bade-Wurtemberg (Land dont fait partie la Forêt-Noire). Cette décoration lui a été remise pour son engagement depuis 1994 en tant que Présidente du Comité de Jumelage, elle qui a organisé de nombreuses rencontres de jeunes et adultes et favorisé au stages de nombreux jeunes Jugonnais et Lenzkirch.

Notre jumelage avec Lenzkirch a été ainsi reconnu comme exemplaire, allant bien au-delà des rencontres officielles. Ainsi, cet été un jeune homme de 18 ans va aller travailler à Lenzkirch, fils d'une Jugonnaise qui à elle-même fait plusieurs stages chez nos amis allemands au même âge. « Grâce à votre engagement et votre travail bénévole de longue haleine, vous avez de façon plus concrète qui soit favorisé l'approfondissement des relations dans l'Union Européenne » a conclu le ministre Guido Wolf.



La Présidente du Comité de Jumelage

Sur la photo, Ursula Harder entourée des 2 maires, Reinchart Feser et le maire actuel Andreas Graf

L'association Culture et Liberté

organise deux séjours tandem franco-allemand en été 2019. Ces séjours tandem s'adressent aux jeunes de 15 à 17 ans souhaitant s'améliorer en allemand avec des jeunes allemands du même âge (10 participants de chaque pays).

L'objectif est de passer de bons moments ensemble et d'essayer de parler une langue étrangère lors des différentes activités proposées. Le séjour a donc pour but de promouvoir l'apprentissage de la langue du partenaire, tout en éveillant l'intérêt de chacun à la culture de l'autre.

Au programme sont également des activités de loisirs et de plein air (sportives, culturelles, manuelles, touristiques). Les activités en tandem ne se font donc pas uniquement pendant les activités linguistiques mais elles continuent l'après-midi lors des activités de loisirs et de plein air. Inscription au 01.84.83.05.74 ou par mail doreen.poerschke@cultureerliberte.org.

L'assod'rope

APERRO – PIZZA – CONCERT

Organisée par L'assod'rope



Vendredi 24 mai à partir de 19:00

A la salle polyvalente de DOLO

Adulte: 12€
Enfant: 8€

Christelle Mounier



Julie Poupart



Vincent Renouvel



Tirage au sort
de la tombola

Oscargo:
Groupe – Chansons à
textes engagées



Dyvan:
Chanteur « anartiste »
Chants à la guitare

Renseignements: 06-60-26-29-64 / @lassodrope22



Maison Pêche et Nature

S'initier à la pêche et découvrir la nature ce printemps !

Comme chaque année la **Maison Pêche et Nature** lance sa saison des sorties pêche et nature durant les vacances de printemps. Un programme d'animations varié vous attend comme les sorties d'initiation à la pêche pour petits et grands ainsi que des sorties de découvertes de la vie d'une mare. Retrouvez le programme complet à l'accueil de la Maison Pêche et Nature et sur www.maisonpechenature.com

Inscription nécessaire pour toutes nos activités au 02.96.50.60.04.

Je pêche mon 1^{er} poisson (à partir de 3 ans) : les 9,12,16,19 avril de 14h00 à 17h00 (10€/enfant)

Initiation pêche de la carpe (à partir de 3 ans) : les 12 et 19 avril de 9h30 à 12h00 (16€/enfant et 19€/adulte)

Stage découverte pêche (de 8 à 12 ans) : Du 16 au 18 avril de 9h30 à 12h00 chaque matinée (35€ les 3 séances)

Les pieds dans la mare (à partir de 3 ans) : les 10 et 17 avril de 14h30 à 16h30 (5€/personne)

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 du 8 au 19 avril 2019.

Maison pêche et nature des Côtes d'Armor, 2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs



Festilacs, une édition 2019 sous le signe de la nouveauté!

Les Festilacs auront une nouvelle fois le défi d'animer notre cité les vendredis de l'été 2019. Le projet reste de permettre un accès gratuit à la culture, à la musique et au spectacle. Seul, entre amis ou en famille les Festilacs sont toujours un moment d'échanges et de partages. Ils garantissent les relations entre les différentes générations et milieux sociaux.

Retenez les dates pour cette année 2019, il y aura **4 vendredis soirs : 19 et 26 juillet, 2 et 9 août**. La programmation est terminée, et on vous a concocté une édition entièrement inédite avec des artistes qui se produiront pour la première fois à Jugon les Lacs. De superbes découvertes seront annoncées semaine après semaine sur la page facebook : « Festilacs Jugon Les Lacs »

Comme à chaque édition, la diversité des choix musicaux est restée une priorité pour les organisateurs. Les personnes qui désirent s'investir dans le projet peuvent contacter Jérôme au 0664748358.



Station sport nature

La Station Sports Nature propose de nombreuses activités pour passer un moment convivial en famille, entre amis (enterrement de vie de jeune fille ou garçon, ...) ou entre collègues (CE,...) !

Vendredi 5 avril : reprise des activités club voile ados/adultes.

Jedi 28 mars à 14h00 : loto de la Station à la salle des fêtes de Plédéliac.

Durant les vacances de printemps : des stages d'activités sportives (nautiques et terrestres) seront mis en place, pour les 6-17 ans, dans le cadre de Cap Sports Vacances. Renseignements et inscriptions à la Station, sur le site internet et la page Facebook.

Lundi 10 juin (après-midi) : porte ouverte de la Station. Ce sera l'occasion de venir découvrir et pratiquer gratuitement les différentes activités de la Station (Barques, Pédalos, Stand Up Paddle, Paddle géant, Kayak, Tir à l'arc, parcours VTT, ...).

A partir du **dimanche 5 mai**, en plus des jours d'ouverture du mardi au samedi, la Station sera ouverte tous les dimanches et jours fériés, de 14h00 à 19h00. Il sera donc possible d'effectuer des locations durant ces journées.

Pour suivre l'actualité de la Station, la page Facebook Station Sports Nature Jugon, le site internet <http://stationsportsnature.wixsite.com/jugon22> - Station Sports Nature, Rue du Bocage, 22270 Jugon-Les-Lacs CN - 02 96 31 67 04



Festiv'arts

Le dimanche 1er septembre 2019, aura lieu le traditionnel vide-grenier de Jugon-les-lacs organisé par l'association Festiv'Arts.

L'espace réservé au vide-grenier comprend les rues de Penthièvre (de l'intersection de la rue Saint Etienne au restaurant La Grande Fontaine), les rues du Pou-douvre, Saint Etienne (partie entrée de la place), des Forges, des Châteaux, du Four et de Clisson et la place du Martray. La Place de La Poste et la rue de la Petite chaussée ne recevront pas d'exposants.

En tant qu'habitants de Jugon les Lacs - commune nouvelle ou riverains de cette manifestation, vous êtes prioritaires pour réserver votre emplacement avant le 15 mai 2019, au tarif : 3 € par mètre linéaire.

MODALITES de RESERVATION :

Le formulaire bulletin d'inscription à remplir sera mis à votre disposition, en mairie, à l'office de tourisme, et chez les commerçants.

Mettre sous enveloppe le bulletin d'inscription comportant l'attestation sur l'honneur dûment remplie accompagnée du règlement par chèque bancaire libellé « association Festiv'arts » ou en espèces.

Déposer cette enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie à l'intention de « Festiv'arts Vide Grenier » ou bien la faire parvenir par voie postale à **l'association Festiv'Arts - 2 Place du Martray - 22270 Jugon les Lacs - Commune Nouvelle**

Vous recevrez par mail de l'association Festiv'arts un accusé de réception avec un numéro d'emplacement suivant votre choix, place ou rue. Les autres exposants pourront réserver leur emplacement en ligne à partir du 1^{er} juin 2019

Ou par mail videgreniersjugonleslacs@gmail.com



Pétanque des lacs

Le club de pétanque de Jugon les Lacs entame sa 3^{ème} année d'existence comme club affilié à la Fédération Française de Pétanque et de jeu provençal. Aujourd'hui, il compte 45 licenciés dont 10 femmes et 3 adolescents. Au cours du second trimestre, le club organise un concours officiel le 20 avril et le 8 juin. Depuis cette année, le club a développé un site internet : petanque-jugon.clubeo.com

Si ce sport vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des entraînements les après-midi des lundis, mercredis et samedis à proximité de l'école de voile, rue du bocage à Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle.



Dulcetriplettes

Les Dulcetriplettes sont de retour !! Après quelques mois de repos bien mérités, nous repartons pour de nouvelles aventures à 4 cette fois-ci (Gaëlle ayant rejoint le groupe). Direction plein sud pour découvrir la petite Hollande bretonne à vélo. Départ à la mairie de Dolo le **jeudi 4 avril à partir de 9h**. En partenariat avec l'association « autisme ça suffit », tous les dons sont les bienvenus, une cagnotte en ligne a été créée sur le site Leetchi, le lien est mis sur la page des Dulcetriplettes. Merci à vous tous et venez nombreux pour nous soutenir !

Club des Lacs Journée de l'amitié

Lors d'une réunion de Générations Mouvement à Jugon les Lacs, les membres du conseil d'administration avaient découvert la commune et son patrimoine. Nous recherchions un site pour l'organisation de notre fête annuelle. Avec le concours de la municipalité, il a été décidé de l'organiser sur

le site de la fête de la musique à Dolo, profitant des barnums en place...

C'est une fête très importante pour l'association, elle permet aux différents Clubs des Aînés du département de se rencontrer, de se connaître et d'échanger dans une bonne ambiance. Pour la commune cette journée pourra donner l'envie aux participants de revenir visiter plus longuement la petite cité de caractère.

Nous espérons recevoir plus de 600 personnes !

Merci à l'inter association et à la municipalité pour leur aide précieuse.

Jugon -Les -Lacs

Commune Nouvelle



Dolo

Mardi 25 juin 2019

Salle polyvalente Dolo
Rue de l'étang - Dolo

Journée de l'amitié

Jeux, spectacles, tombola



Programme de la Journée

Accueil à partir de 9h00
Inscription obligatoire

Café de bienvenue

Pour les marcheurs :
marches sécurisées
2 circuits proposés
a) 10 km b) 5 km

Départ de la salle polyvalente de Dolo

• parcours autour du lac et de ses environs

Pour les autres, visite au château de la Hunaudaye (participation financière 1€ pour le car)

Apéritif offert : Kir, jus de fruits

Buvette et petite restauration sur place
Gallettes, saucisses, frites, crêpes et pâtisseries



Groupes folkloriques

Chorales

Nos artistes avec Léonie en vedette « américaine » et nos créateurs divers

Après-midi dansant

Jeux divers, cartes, boules bretonnes

Découvertes des ateliers de nos clubs

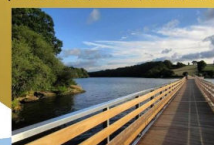
Nos exposants

Audika, Avam, Azureva

Belambra, Center Parc, La Savonnerie, MSC, Présence verte, Vacances bleues, Vacancier VTF, VVF, Bernard Coupé et ses outils anciens ainsi que Fédé22

Tirage de la tombola
A 17H00

(Remise des lots uniquement aux personnes présentes)



Achats de billets de tombola

Entrée : participation 4 €
Soit 1€ Ligue Cancer
1€ Madagascar
2 € Café et apéritif

à l'entrée : Inscrivez-vous pour le tour du château
En option, visite guidée du château 4 €

Vente de tickets de tombola
1 ticket 1 €
2 tickets 1.5 €
5 tickets 3 €

La Roue Libre Jugonnaise

A JUGON-LES-LACS

Samedi

11

Mai 2019

Rando Cyclo

Départ et arrivée à l'Ecole de Voile

Départ à 8h30 :

Circuit de 50, 75 ou 90 kms

Engagement de 6€ dont 1€ au profit de l'association
« avancer main dans la main »

(Inscription possible par mail

larouelibre.jugonnaise@outlook.fr ou sur place)



Organisé par

(Café et boisson offerts pour tous les engagés à l'arrivée)

L'après-midi 15h. 23ème départ de l'Arguenon Vallée Verte

Comité des fêtes Jugon

ARGUENON VALLEE VERTE

23ème TOUR CYCLISTE



COUPE DE FRANCE



JUGON LES LACS
Commune Nouvelle

Samedi 11 Mai 8h30 Rando Cyclo
(la Roue Libre Jugonnaise)

SAMEDI 11 MAI 2019

15h00

Course en ligne

Départ: Jugon les Lacs

Arrivée: Vallée Verte

DIMANCHE 12 MAI 2019

9h30 Contre la Montre

Plénée Jugon





DATES À RETENIR

Comité des Fêtes de Saint-Igneuc

Samedi 13 avril : Ouverture de la pêche à la Planchette
Vente des cartes sur place aux prix de 20 € pour l'année et 5€ la journée. Ouverture à 8h et prévente à partir de 7h30

Dimanche 19 mai : Pêche populaire à la Planchette
Inscription à partir de 7h, début 8h
Lâcher de 80kg de truites, nombreux lots
Engagement 8 €
Repas sous chapiteau sur place à partir de 12h, 8€

La troupe de Jugon

Samedi 13 avril à 20h30 et **dimanche 14 avril** à 14h30 à la salle des fêtes de Jugon les Lacs. Tarif 6€ pour les adultes, 3€ pour les enfants

Renseignements au 06.79.09.18.64 ou 06.07.26.24.51

L'assod'rope

Vendredi 24 mai : apéro, pizzas, concert à partir de 19h, salle polyvalente de Dolo

Interassociation Dulcinéenne

Vendredi 21 juin : Fête de la musique Dolo

Les P'tites Emplettes Dulcinéennes

Dimanche 14 avril : Salon des Vendeurs à domicile

Ecole Saint Yves

Samedi 23 mars : soirée coucous au foyer rural
Dimanche 5 mai : Randonnée gourmande
Samedi 29 juin : fête de l'école (cochon grillé le midi, défilé de chars et kermesse)

Joggers des lacs

Dimanche 2 juin : départ de la Station Sport Nature

Charity Shop

Samedi 30 mars : 1ère vente de vêtements à la salle de la Petite Chaussée de 9h30 à 11h30. 5€ par sac, l'argent sera reversé à Hospice Africa
N'oubliez pas d'apporter votre sac à provision!

Clubs des lacs

Samedi 13 et dimanche 14 avril : Théâtre « l'Orage » par la Troupe de Jugon

Lundi 8 avril : Petite croisière en Baie de Carnac. Entre Port-Blanc et la Trinité-sur-Mer, 60€. Tarif club : 55€

Jeudi 16 mai : Floralties, 48€

Jeudi 23 mai : Grillades, 12

Vendredi 7 juin : Couscous au Chêne au Loup

Mardi 25 juin : Journée de l'amitié à Dolo, organisée par la fédération départementale

Tous les jeudis après-midi : chorale, animée par Ghislaine (hors vacances scolaire)

Association de danse

25 et 26 mai : représentation de danse à l'Embarcadère, Plélan le Petit

Secours Populaire

Samedi 30 mars : braderie - Maison des Associations, Rue des Ecoles, PLENEE-JUGON de 10h à 17h

Course cycliste la Vallée Verte

Samedi 11 mai : course en ligne à 15h
Dimanche 12 mai : contre la montre à 9h30, départ de Plénée Jugon

La Roue Libre Jugonnaise

Samedi 11 mai : Rando cyclo

Amicale laïque

Samedi 27 avril : repas au Foyer Rural de Jugon les Lacs
Dimanche 30 juin : fête de l'école

Dulcetriplettes

Jeudi 04 avril : départ à 9h à la mairie de Dolo

Pétanque des Lacs

Samedi 20 avril et samedi 08 juin : concours officiel

Nous commençons, dans ce bulletin communal, la publication d'une série de trois articles. Vous trouverez donc ci-dessous le premier épisode. Les autres seront publiés dans les bulletins suivants.

Jugon, fief direct du Roi de France tombe dans le giron du Duc de Penthièvre

Épisode 2 sur 4

Le 10 avril 1698, la châtellenie de Jugon quitte le domaine royal et intègre le duché de Penthièvre. Derrière cette courte information se cache une histoire qu'il est intéressant de découvrir.

Nous sommes sous le règne de **Louis XIV** (1638-1715). De 1667 à 1683 la favorite du Roi Soleil est une certaine Françoise Athénaïs de Rochechouart de Mortemart (1640-1707), beaucoup plus connue sous le nom de **la Marquise de Montespan**, le nom de son mari. De cette liaison sont nés sept enfants que le Roi a tous légitimés.

Le petit dernier, probablement le préféré du Roi, **Louis Alexandre de Bourbon** (1678-1737), a été légitimé en 1681 et fait comte de Toulouse, fief pris sur le domaine royal.

En 1695, le sinistre **Charles d'Albert d'Ailly** (1625-1698), **duc de Chaulnes** est gouverneur de la Bretagne. Son nom reste surtout attaché à la répression d'une extrême violence qu'il a engagée suite à la révolte des Bonnets Rouges en 1675. Il est pour cette raison très mal aimé des bretons qui l'ont surnommé « hoc'h lard », c'est-à-dire « gros cochon », ou encore « duc damné ». En 1695, il est prié par le Roi d'échanger son poste contre celui de gouverneur de la Guyenne que Louis XIV a précédemment attribué à **Louis Alexandre de Bourbon**. Celui-ci se retrouve donc, à **18 ans, gouverneur de la Bretagne**.

Mais l'administration de la province est en réalité, depuis 1689, assurée par l'intendant sous les ordres directs du Roi et le poste de gouverneur est surtout honorifique. Il faut trouver pour le fils du Roi un titre et un domaine plus prestigieux. Il se trouve que Louis-Joseph de Bourbon, duc de Vendôme, dit le « Grand Vendôme » (1654-1712) qui détient le duché-pairie de Penthièvre (Lamballe) est sans postérité et homosexuel. Louis XIV réquisitionne alors le fief et l'attribue à **Louis Alexandre de Bourbon**. Ce dernier **prend ainsi, en 1697, le titre de duc de Penthièvre, sans oublier bien sûr, l'immense fortune qui y est attachée.**

En 1697, Louis XIV termine la guerre contre la Ligue d'Augsbourg qui a duré neuf ans (1688-1697). Pour mener ce conflit et tous ceux qui l'ont précédé, le Roi soleil a contracté des dettes colossales qu'il lui faut rembourser. Pour entamer ce désendettement il est décidé de vendre certaines possessions royales sur l'ensemble du royaume. C'est ainsi que **le 10 avril 1698, les deux châtellenies de Lannion et de Jugon, sont adjudgées par les commissaires généraux du Conseil du Roi nommés à cet effet, à Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, duc de Penthièvre, au prix de 150 000 livres.** En fait, la quasi-totalité des domaines royaux de Bretagne est ainsi aliénée dans la première moitié du 18^{ème} siècle au profit des ducs de Penthièvre. Louis-Alexandre de Bourbon, puis son fils Louis Jean Marie de Bourbon (1725-1793) qui lui succède, sont à la tête **de l'une des plus grosses fortunes d'Europe jusqu'à la Révolution.**

La question peut se poser de savoir à combien d'euros 2018 correspond cette somme de 150 000 livres. Il est très difficile de le savoir car le coût de la vie était alors très différent de celui d'aujourd'hui et le prix des métaux précieux sur lequel reposait la valeur de la « livre tournois » n'a plus du tout le même cours. En donnant une fourchette très large on pourrait dire que cela correspond à une somme située entre 1 500 000 € et 2 500 000 €.

Alors, peut-on s'interroger, le Roi fait-il faire une bonne affaire à son prince de fils ? Très certainement, mais il est compliqué de l'estimer. A l'époque, sous le système seigneurial, **de façon très simplifiée**, l'on distingue la propriété éminente d'un bien qui appartient au suzerain et la propriété utile de ce même bien qui appartient au vassal. Il y a donc bien souvent deux propriétaires pour la même terre. Le domaine royal de Jugon acquis par le duc de Penthièvre comprend à la fois quelques fiefs directs qu'il exploite lui-même grâce à des fermiers ou des métayers et plusieurs fiefs détenus par des seigneurs vassaux. Pour ces derniers, il perçoit une faible redevance annuelle, mais en cas de vente, de donation ou d'héritage, un « droit de rachat » conséquent doit lui être versé par le tenancier.

Par ailleurs lorsque l'on parle du duché de Penthièvre ou du domaine royal de Jugon, il ne faut pas voir comme on le ferait aujourd'hui, un territoire d'un seul tenant. En réalité l'un et l'autre sont constitués d'un ensemble de possessions entre lesquelles existent d'autres fiefs autonomes ne dépendant pas du duché ou du domaine de Jugon.

S'il est compliqué de connaître aujourd'hui la valeur du domaine royal de Jugon, l'on sait en revanche que, dans la première moitié du 18^{ème} siècle, **les fiefs rattachés à Jugon, désormais intégrés au duché de Penthièvre, se répartissent sur 16 paroisses groupées autour du chef-lieu**. Ce sont les déclarations écrites que les vassaux étaient tenus de faire à leur suzerain lorsqu'ils entraient en possession d'un fief et que l'on appelle « les aveux », qui permettent d'avoir cette connaissance.

Ainsi, après avoir été domaine ducal jusqu'en 1547, puis domaine royal jusqu'en 1698, **la châtellenie de Jugon se trouve intégrée au duché de Penthièvre**. Ce rattachement met notre petite ville sous la coupe de celle de Lamballe, entraînant un déclin de l'activité administrative et notamment judiciaire. Il faut préciser que les décisions prises par la juridiction de haute justice du duché de Penthièvre ne peuvent être portées en appel que devant le Parlement de Bretagne et non devant les sénéchaussées royales comme cela est normalement la règle pour les autres juridictions seigneuriales. Même si la sénéchaussée royale demeure, de nombreux « hommes de loi » quittent Jugon pour s'installer dans une cour de justice plus prestigieuse et celle du duché de Penthièvre à Lamballe attire beaucoup.

Jean-Charles Orveillon

et le collectif « historiens amateurs de Jugon »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Madame_de_Montespan

https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis-Alexandre_de_Bourbon

https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_d%27Albert_d%27Ailly

https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis-Joseph_de_Vendôme

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Penthièvre> et https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_comtes_et_ducs_de_Penthièvre

Archives départementales des Côtes d'Armor – Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, par M. LAMARE, archiviste – Côtes-du-Nord, Archives civiles – série A à E – Tome premier